

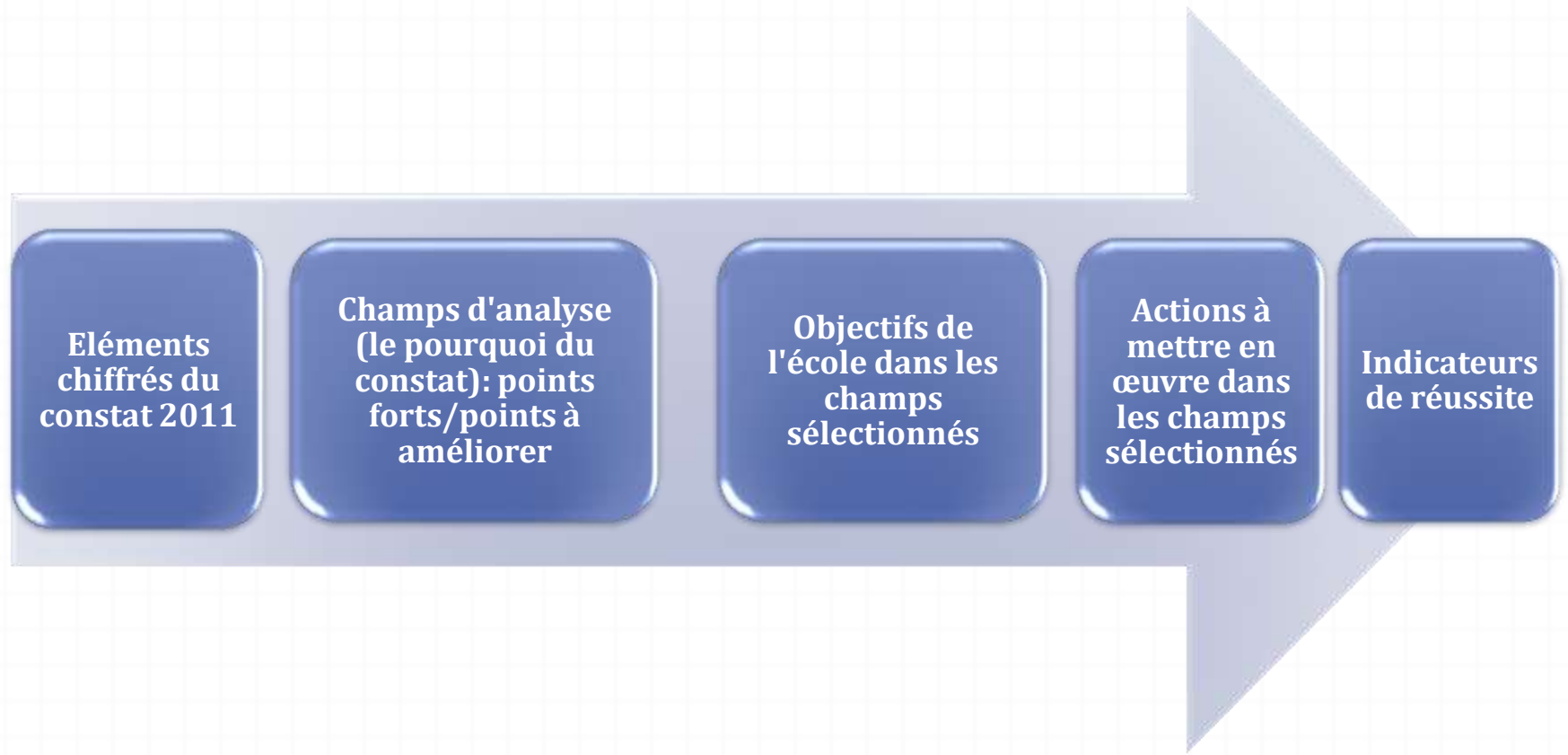
Réunion des Directeurs

janvier-février 2011

Ordre du jour:

- Projet d'école
- Évaluations CM2 et PPRE de passage
- Livret scolaire

Projet d'école [aide aux directeurs](#)



Évaluations CM2 et PPRE de passage

o **Les PPRE**

- o Le redoublement en primaire et au collège n'a pas démontré son efficacité
- o Face à des difficultés d'apprentissage : prévention, accompagnement, aide et remédiation
- o Faire avec l'élève et avec les parents
- o L'enjeu du diagnostic concerté et partagé

Évaluations CM2 et PPRE de passage

○ **LES REPÈRES POUR L'ACTION**

- Le socle s'acquiert de manière continue de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire
- Renforce la nécessaire continuité entre les cycles et les degrés
- Renforce les concertations et le travail en équipe

Évaluations CM2 et PPRE de passage

o Une nouvelle approche du parcours de l'élève

1 ^{er} degré							2 nd degré					ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 nd e	1 ^{ère}	Tale	Licence	Master	Doctorat
maternelle			élémentaire				collège					lycée			université, IUT, CPGE...		
à prévisions premières			à prévisions fondamentales				à approfondissements			adaptation	central	orientation	détermination	terminal			

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE												BAC -3 / BAC +3			ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES																	
Palier 1			Palier 2					Palier 3									
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 nd e	1 ^{ère}	Tale	Licence	Master	Doctorat
maternelle			élémentaire				collège					lycée			université, IUT, CPGE...		
à prévisions premières			à prévisions fondamentales				à approfondissements			adaptation	central	orientation	détermination	terminal			

Évaluations CM2 et PPRE de passage

L'objectif: identifier les acquis (points d'appui) et les éléments à travailler pour une **progression** dans la scolarité dont la philosophie est: la **réussite de l'élève.**

Le dispositif: analyser ensemble (1er et 2nd degrés) ces évaluations et concevoir le **PPRE**. Le **premier volet** sera à la charge de l'enseignant de l'école, le **second volet** sera développé par les professeurs du collège.

P R O P O S I T I O N

EVALUATIONS NATIONALES		calendrier CM2/6ème
Passation		Du 17 au 21 janvier 2011
Transmission des résultats		Entre le 24 janvier et le 18 février
Restitution parents		À partir du 29 janvier 2011
Articulation école- collège	PPRE 1ère rencontre (analyse et mise en place du volet école)	Date à définir (février-mars)
	PPRE 2ème rencontre (bilan du volet école et mise en place du volet collège)	Date à définir (septembre)
	Bilan du dispositif et prospective 3ème rencontre ?	Date à définir Validation du pilier 2 du socle

Le livret scolaire

Bulletin officiel n° 45 du 27 novembre 2008

LIVRET SCOLAIRE

Liaison école - familles

Documents d'évaluations périodiques en usage dans l'école :

- **Bulletins de liaison périodiques**
- **Propositions faites par le conseil des maîtres et les décisions prises en fin d'année scolaire sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité**
- **Les résultats aux évaluations nationales de CE1 et de CM2.**

Liaison école-collège

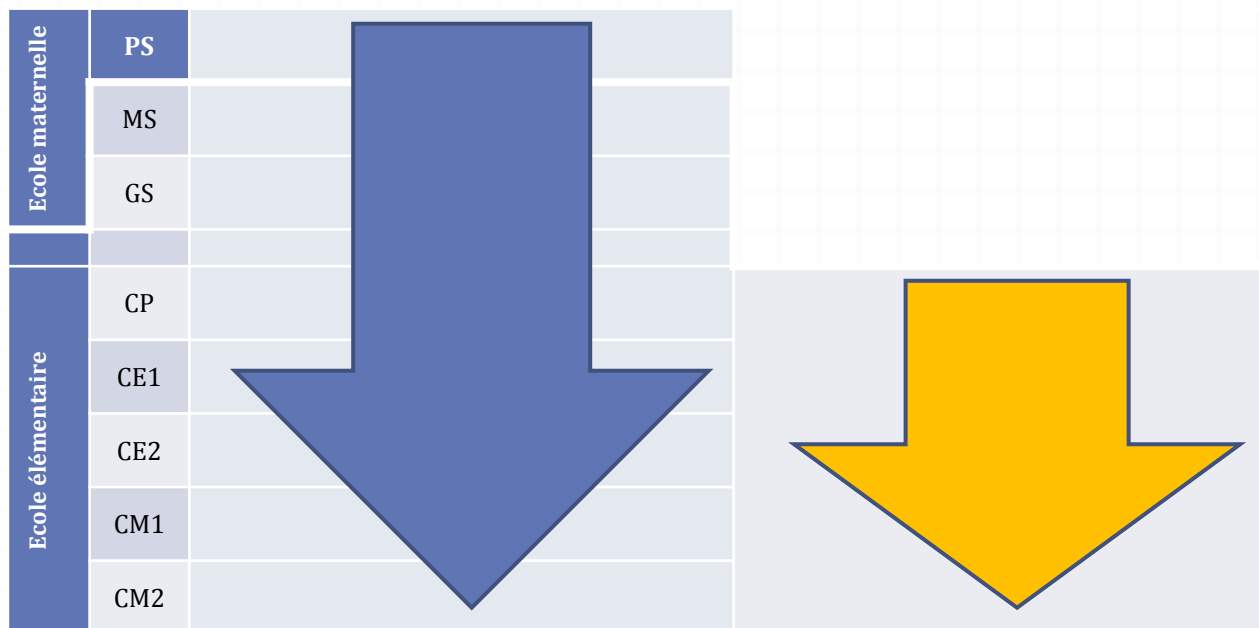
Attestations de maîtrise des connaissances et des compétences en CE1 et en CM2.

Attestations (APER et APS°)

Parcours de l'élève

PPRE de passage (le cas échéant)

LIVRET SCOLAIRE	
Liaison école - familles	Liaison école-collège
Documents d'évaluations périodiques en usage dans l'école : <ul style="list-style-type: none"> - Bulletins de liaison périodiques - Propositions faites par le conseil des maîtres et les décisions prises en fin d'année scolaire sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité - Les résultats aux évaluations nationales de CE1 et de CM2. 	Attestations de maîtrise des connaissances et des compétences en CE1 et en CM2. Attestations (APER et APS) Parcours de l'élève PPRE de passage (le cas échéant)



Transmission à la famille

Transmission au collège



BO n°45
du 27-11-08

Le livret scolaire →



École maternelle

École élémentaire



Documents d'évaluations périodiques (suivi régulier des progrès de l'élève)

Bilan des acquisitions de l'école maternelle
(fin de Grande Section)

Eval. Nat.
- français
- Maths

Eval. Nat.
- français
- Maths



Attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun au PALIER 1 (CE1)

Attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun au PALIER 2 (CM2)

Attestation « Apprendre à Porter Secours » (APS)

Attestation de « Première Education à la Route » (APER)

Les propositions et décisions des conseils des maîtres (suivi de scolarité)

1
2
3
4
copies transmises au collège

Le livret scolaire

Évaluer... c'est :

- donner une **valeur graduée** (en cours d'acquisition /acquis /expert...)
- un acte le plus souvent **individuel** d'un enseignant
- un **acte pédagogique** qui se fait dans des **situations variées**, éventuellement sur des **tâches complexes**.
- un acte **renouvelable, évolutif**, qui se pratique dans le cadre habituel des enseignements.

Valider... c'est :

- une **déclaration binaire** (oui/non)
- la **décision collégiale** de l'équipe
- un **acte Institutionnel**
- un acte **définitif** : une compétence validée le reste

Le livret personnel de compétences

- o Textes et documents de référence
- o - [Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005](#)
- o - Socle commun de connaissances et de compétences : D. 122-1 du code de l'Éducation (créé par le [décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006](#))
- o - Livret personnel de compétences : D.311-6 à 9 du code de l'Éducation (créés par décret n° 2007-860 du 14 mai 2007) - [Circulaire n° 2008-155 du 24-11-2008](#) relative à la mise en œuvre du livret scolaire à l'école (B.O.EN n° 45 du 27-11-2008)
- o - Arrêté NORMENE1015788A du 14 juin 2010 (B.O. n° 27 du 8 juillet 2010) relatif au livret personnel de compétences
- o - Bilan personnalisé : article 7 du [décret n° 2005-1013 du 24-8-2005](#) (B.O.EN n° 31 du 1er septembre 2005)
- o - Outils nationaux, attestations, grilles de référence, cahier « Repères pour la mise en œuvre du livret personnel de compétences », outils pour l'évaluation de compétences : <http://eduscol.education.fr/soclecommun>

Le livret personnel de compétences

Une double fonction :

- outil institutionnel attestant la maîtrise des sept compétences du socle commun
- outil pédagogique au service du suivi personnalisé des élèves.



il « permet à l'élève, à ses parents ou représentants légaux et aux enseignants de suivre la validation progressive des connaissances et compétences du socle commun » tout au long de la scolarité obligatoire.

Le livret scolaire

les aides disponibles

[Livret de compétences de l'Yonne au format xls](#)

[Grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun au palier 1](#)

[Grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun au palier 2](#)

[Lien entre grilles et livret d'évaluation de l'Yonne \(exemple\)](#)